

Les élections législatives du 13 octobre 1985

Analyse des résultats

par William FRAEYS,

Ingénieur Commercial, ULB.

★

Nous terminons l'étude des résultats des élections législatives de 1981 en marquant notre scepticisme à l'égard de la tendance à la « bipolarisation » de la vie politique belge qui aurait vu se former un bloc « conservateur » et un bloc « travailliste » et qui aurait signifié la disparition de la famille chrétienne en tant que telle (1). Les résultats des élections de 1985, ne vont pas du tout dans ce sens. Bien au contraire, en renforçant les chrétiens et les socialistes, sans provoquer un recul profond des libéraux, le scrutin conduit à l'existence de trois forces politiques principales, dont les importances relatives sont assez voisines.

Ce qui frappe également l'observateur au terme de la dernière consultation électorale, c'est que les forces en présence se rapprochent fortement de la situation d'il y a vingt ans, après la poussée libérale consécutive à la création du PLP et avant le succès des listes communautaires.

Ceci étant, les caractéristiques principales des élections du 13 octobre 1985, nous paraissent être les suivantes (2) :

1. La participation au scrutin, mesurée par le nombre de bulletins déposés par rapport aux électeurs inscrits, est en léger recul par rapport à 1981. Elle se situe en effet à 93,59 % contre 94,56 %, quatre ans plus tôt. Ce taux de participation se situe dans la moyenne de ceux des scrutins antérieurs.

(1) *Res Publica*, volume XXIV, 1982, n° 1, pp. 129 et suivantes.

(2) Nous utiliserons pour cette analyse, les résultats officiels complets diffusés le lendemain du scrutin. Les différences avec les résultats officiels sont toujours de minime importance et ne changent rien aux conclusions à tirer.

2. Le nombre de bulletins « blancs et nuls » augmente très légèrement. Pour la Chambre, il atteint 7,45 %, contre 7,37 % en 1981. Il s'agit, ici aussi, d'un pourcentage moyen par rapport à ceux des élections législatives antérieures et nettement inférieur à ceux des deux élections européennes de 1979 et de 1984.

3. L'ampleur des mouvements de voix est nettement plus faible qu'en 1981 et se situe, elle aussi, dans la moyenne des scrutins des dernières années.

4. Le sens des variations des suffrages est très semblable dans les trois régions du pays avec cependant une notable exception, le recul du PVV en Flandre. Sans cela, les progrès chrétiens se retrouvent au Nord comme au Sud, et à Bruxelles pour le CVP, l'avance socialiste est de même ampleur dans les trois circonscriptions, le recul des partis Communistes est général et la tendance écologiste se renforce partout, bien que plus nettement en Flandre. Les Communistes sont en recul, sinon en voie de disparition partout.

5. Fait très rare lors des élections belges, les partis de la majorité sortante voient leur résultat amélioré : en effet, Sociaux chrétiens et Libéraux progressent de 2,26 %. Cependant, autre élément à souligner, l'opposition principale progresse plus encore que la majorité, puisque la famille socialiste gagne 3,25 % des votes valables. Ce double succès se fait évidemment aux dépens des listes Communautaires, des Communistes et de certains petits partis.

6. Le mouvement en sièges ne traduit pas tout à fait fidèlement les mouvements en voix en raison, d'une part, d'une répartition différente des sièges entre les provinces, suite aux variations du nombre d'habitants et, d'autre part, de la concentration sur certaines listes de l'attribution du dernier siège. Nous y consacrerons un commentaire plus loin.

Telles nous paraissent être les tendances dominantes du scrutin de 1985. Avant cependant d'entamer une analyse détaillée, nous voudrions attirer l'attention sur les points suivants :

1. La structure de notre analyse sera semblable à celle que nous avons faite lors de scrutins antérieurs, c'est-à-dire examen des résultats au niveau national d'abord, mais pour les seules « familles » ou listes pour lesquelles une telle analyse a un sens, et ensuite au niveau de chacune des trois régions.

2. Les élections européennes de 1984 ayant eu lieu un peu plus d'un an avant le dernier scrutin et les électeurs les ayant utilisées beaucoup plus pour donner leur sentiment sur la politique intérieure que pour

désigner des représentants à Strasbourg (3), nous indiquerons à côté des résultats wallons, flamands et bruxellois des divers partis en 1981 et en 1985, ceux qu'ils ont obtenus à ce scrutin intermédiaire.

3. Notre analyse portera sur les résultats, exprimés en pourcent des votes valables, pour la Chambre des Représentants. Une nouvelle fois en effet, les résultats pour la Chambre et le Sénat, ne marquent pas de différences globales significatives. L'écart le plus élevé entre les résultats pour ces deux Assemblées est celui du PRL qui obtient 10,21 % des voix de l'ensemble du pays à la Chambre, contre 9,81 % au Sénat. La moitié environ de cette différence provient du résultat de l'arrondissement de Bruxelles et est due sans doute à la présence de MM. Simonet et Nols sur les listes pour la Chambre. Ceci ne fait que confirmer l'observation maintes fois faite que les résultats peuvent varier, arrondissement par arrondissement, en raison de la présence sur les listes de personnalités plus fortes (4), pour l'une ou l'autre Assemblée. Ramenés au niveau du pays ou des régions, ces écarts ne justifient cependant pas une double analyse.

4. La répartition du corps électoral entre les trois régions évolue d'un scrutin à l'autre et l'importance relative de la Flandre ne cesse de croître. Mesurés à vingt ans de distance les écarts sont loin d'être négligeables. Ainsi, la région flamande qui représentait 54,05 % des électeurs inscrits en 1965, passe aujourd'hui à 58,36 %. La Wallonie passe entre ces mêmes dates de 32,90 % à 31,26 % et le recul est plus significatif encore pour Bruxelles : 10,38 % contre 13,05 % vingt ans plus tôt. Il ne faut jamais perdre ce phénomène de vue lorsque l'on compare les résultats des divers partis en nombres absolus de suffrages. Ainsi par exemple, le PRL obtient 619.392 voix pour l'ensemble du pays et le PVV 651.657, soit une différence assez faible. Le premier représente cependant 25,07 % des votes valables des électeurs devant lesquels il se présente (Wallonie et Bruxelles), tandis que le second n'atteint que 15,55 % des suffrages de sa zone (Flandre et Bruxelles).

5. Nous n'évoquerons pas les votes de préférence obtenus par les divers candidats. Cette matière fait l'objet d'une analyse particulière dans la présente livraison de *Res Publica*.

(3) *Res Publica*, volume XXVI, 1984, n° 5, pp. 587 et suivantes.

(4) Citons par exemple M. Martens qui fait obtenir 33,95 % à la liste CVP pour la Chambre à Gand, contre 31,75 % à celle pour le Sénat, M. Gol à Liège où le PRL totalise 23,56 % à la Chambre, contre 22,81 % au Sénat. A Anvers la liste CVP obtient 30,39 % à la Chambre (M. Tindemans) contre 29,16 % au Sénat. Dans l'opposition M. Spitaels obtient au Sénat 42,88 % à Tournai-Ath-Mouscron, contre 39,36 % à la Chambre et M. Van Miert totalise 8,72 % à la Chambre à Bruxelles, contre 7,70 % pour son parti au Sénat.

I. Les résultats pour l'ensemble du pays.

1. Les résultats en voix.

Nous donnons dans le tableau I les résultats exprimés en voix et en pourcent pour les diverses listes, comparés à ceux des élections de 1981. Le nombre d'électeurs inscrits dépasse pour la première fois les 7 millions et nous avons déjà souligné le léger recul de la participation au scrutin et la toute faible progression des bulletins blancs et nuls.

TABLEAU I
Elections législatives de 1985 et de 1981
Résultats pour la Chambre des Représentants
Ensemble du pays

	1985		1981	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	7.001.297		6.878.141	
Bulletins déposés	6.552.342	93,59	6.504.056	94,56
Blancs et nuls	487.853	7,45	479.179	7,37
Votes valables	6.064.489	92,55	6.024.877	92,63
1. Extrême gauche	59.705	0,98	61.674	1,02
2. Communistes	71.691	1,18	138.992	2,31
3. Socialistes		(28,31)		(25,06)
PS	834.488	13,76	765.055	12,70
SP	882.122	14,55	744.586	12,36
4. Sociaux chrétiens		(29,83)		(26,49)
PSC	482.559	7,96	430.712	7,15
CVP	1.291.257	21,29	1.165.155	19,34
Autres listes chrétiennes (1)	35.420	0,58	—	
5. Libéraux		(20,96)		(21,46)
PRL	619.392	10,21	516.291	8,57
PVV	651.657	10,75	776.882	12,89
6. Listes wallonnes (2)	9.294	0,15	137.070	2,27
7. FDF	72.361	1,19	150.616	2,50
8. Volksunie	477.821	7,88	588.430	9,77
9. Vlaams Blok	85.392	1,41	66.422	1,10
10. UDRT-RAD	69.770	1,15	163.725	2,72
11. Ecologistes		(6,25)		(4,84)
Ecolo	152.481	2,52	153.008	2,54
Agalev	226.777	3,73	138.526	2,30
12. Divers	42.302	0,71	27.733	0,46

(1) SEP et PLC.

(2) En 1985 : Parti Wallon. En 1981 : Rassemblement Wallon et autres listes wallonnes.

Notre commentaire des résultats exprimés en pour-cent des votes valables ne portera que sur les listes qui se présentent dans l'ensemble du pays, sur les « familles » à composantes néerlandophone et francophone et sur l'ensemble des partis « communautaires ». On évite ainsi les dif-

ficultés signalées ci-avant résultant de l'importance différente des 3 électeurs.

Les listes d'*extrême gauche* (PTB-PVDA et POS-SAP) recueillent 0,98 % des suffrages valables, contre 1,02 % en 1981. Ceci confirme l'extrême marginalité de ce courant politique.

Les *Communistes* subissent un nouveau recul et ne représentent plus que 1,18 % du corps électoral, contre 2,31 % en 1981. Leur repli est constant depuis 1978, tant aux législatives qu'aux européennes.

Les *Socialistes* progressent de 3,25 % et atteignent le niveau de 28,31 %. Ils se situent ainsi à leur maximum depuis la « rupture » de 1965 (5), mais ne rééditent pas leur exploit des élections européennes, où ils étaient devenus la première force politique du pays.

Les *Sociaux-chrétiens* progressent de 3,34 % et atteignent 29,83 % des suffrages, si on y comprend les résultats des deux petites listes dissidentes que sont le SEP et le PLC. Comme le résultat de ces deux dernières ne représente que 0,58 %, la progression du CVP et du PSC demeure nette et ensemble ils sont, avec 29,25 % des voix, la première famille politique de Belgique.

Les *Libéraux* reculent de 0,50 % par rapport à 1981 et se retrouvent, avec 20,96 % des voix, légèrement en deça de leur résultat de 1965 (PLP : 21,61 %) mais encore au-dessus de tous leurs scores de 1968 à 1981. De plus, le recul libéral affecte sa seule composante flamande, le PVV, puisque le PRL au contraire progresse très nettement.

Les *listes Communautaires*, tant wallonnes que flamandes et bruxelloises, reculent ensemble de 5,01 %. L'analyse détaillée des résultats de chacune d'elles sera faite au niveau régional.

L'*UDRT-RAD* perd plus de la moitié de son audience puisqu'elle passe de 2,72 % à 1,15 %.

Les *Ecologistes* au contraire progressent. Ils passent de 4,84 % à 6,25 % des suffrages valables. Ce progrès est cependant insuffisant pour les replacer au niveau qu'ils avaient atteint aux européennes de 1984 (8,16 %) et est quasi le seul fait de la composante flamande (Agalev) de cette famille politique.

Les *listes diverses*, parmi lesquelles certaines listes de droite et d'extrême droite, demeurent tout à fait marginales.

(5) Les élections de 1965, dominées par la transformation du Parti libéral en PLP marquent une rupture dans l'évolution électorale de l'après-guerre, remplaçant le système de deux partis dominants et d'un troisième d'appoint, par celui des 3 familles aux résultats plus rapprochés.

Après ce survol des résultats des principales listes, il n'est sans doute pas inutile de se livrer à quelques comparaisons des évolutions des courants principaux de la politique belge.

Le tableau II reprend les résultats des 3 familles traditionnelles lors de certaines élections, choisies en raison de critères que nous allons souligner.

TABLEAU II
Résultats des trois « familles » traditionnelles
 En % des votes valables. Ensemble du pays

	<i>Socialistes</i>	<i>Sociaux-chrétiens</i>	<i>Libéraux</i>	<i>Total</i>
1950	35,53	47,68	12,00	95,21
1965	28,28	34,48	21,61	84,37
1981	25,06	26,49	21,46	73,01
1984 (élections européennes) .	30,45	27,43	18,08	75,96
1985	28,31	29,25	20,96	78,52

En 1950, ces trois familles (à l'époque d'ailleurs, 3 partis), totalisaient 95,21 % des suffrages valables. C'est le record historique de concentration des voix sur trois partis. Deux d'entre eux (sociaux-chrétiens et socialistes) représentant plus de 83 % et le troisième apparaissant comme parti d'appoint.

En 1965, la « rupture » amène les trois listes à des résultats beaucoup plus proches les uns des autres.

L'évolution depuis 1981 marque un redressement du courant chrétien déjà entamé aux européennes et renforcé en 1985, tandis qu'elle indique un progrès socialiste plus net en 1984 qu'en 1985 et a contrario un recul libéral plus léger aux législatives qu'aux européennes. Ensemble cependant, les trois familles gagnent 5,51 % des votes valables entre 1981 et 1985.

Cette progression des familles traditionnelles se fait aux dépens des listes communautaires qui reculent de 5,01 % de 1981 à 1985 et du Parti Communiste qui perd 1,13 % des voix pendant la même période.

Au tableau III nous avons ajouté les résultats des élections de 1965, avant l'essor des listes Communautaires wallonne et francophone et ceux de 1971 qui ont marqué le sommet de ces listes.

Lors de cette élection, le total des voix de la Volksunie, du Rassemblement Wallon et du FDF a représenté plus de 22 % des suffrages valables. Aujourd'hui, les listes Communautaires dépassent à peine 10 %. Le phénomène doit évidemment s'interpréter en tenant compte des modifications institutionnelles que la Belgique a connues, de la reprise de certains points des programmes de ces partis par les partis tra-

TABLEAU III
 Pourcentages de voix par groupes de partis
 Ensemble du pays

	En % des votes valables				
	Trois familles traditionnelles	Listes communautaires	Parti Communiste	Autres partis représentés	Partis non représentés (1)
1965	84,37	9,36	5,03	—	1,24
1971	73,74	22,34	3,11	—	0,81
1981	73,01	15,64	2,31	7,56	1,48
1985	78,52	10,63	1,18	7,40	2,27

(1) Autres que des listes Communautaires et, en 1985, le parti Communiste.

ditionnels et, dans une moindre mesure, de la présence sur les listes de ces derniers partis de certains anciens élus des listes Communautaires.

Nous avons dit en commençant cette analyse que les variations de suffrages avaient été d'ampleur moyenne. Nous mesurons traditionnellement cette amplitude en calculant le taux de mobilité externe (6). Il faut être conscient du fait que le taux de mobilité externe est moins précis au niveau national qu'au niveau des trois régions, en raison du fait que des mouvements en sens opposé au sein des familles politiques peuvent s'annuler. C'est le cas en 1985 pour les Libéraux. Néanmoins, le chiffre national donne tout de même une idée de l'ampleur des transferts de voix. Entre 1981 et 1985, il est de 8,56, contre 13,71 entre 1978 et 1981. Le niveau actuel est moyen, puisque depuis 1919, le taux de mobilité a été quatre fois supérieur à 10, 8 fois compris entre 5 et 10 et 8 fois inférieur à 5.

2. La composition des Assemblées.

Nous donnons dans les tableaux IV et V les résultats des élections exprimés en sièges, tant pour la Chambre et le Sénat que pour les Conseils de Communautés et de régions.

A la *Chambre*, les *Communistes* perdent les 2 sièges qui leur restaient. Ils n'ont donc plus de représentation. Cette situation ne s'était jamais présentée depuis 1925. Il faut cependant souligner qu'ils n'obtiennent pas le siège qui leur revenait dans le Hainaut par absence du « quorum ».

Les *Socialistes* améliorent leur situation grâce au gain de 6 sièges par le SP jumelé au maintien du PS. Ils ont ensemble 67 sièges.

(6) Le taux de mobilité externe est la demi-somme des valeurs absolues des différences de pourcentages par rapport aux votes valables obtenus par les divers partis (ou groupes de partis) lors de deux élections successives.

TABLEAU IV
Composition de la Chambre et du Sénat (1)

	Chambre		Sénat	
	1985	1981	1985	1981
Communistes	—	2	—	1
Socialistes				
PS	35	35	33	31 (2)
SP	32	26	28	21
Sociaux chrétiens				
CVP	49	43	42	40
PSC	20	18	18	16
Libéraux				
PRL	24	24	23	20
PVV	22	28	19	23
FDF	3	6	2	6
RW	—	2	—	—
Volksunie	16	20	12	17
Vlaams Blok	1	1	—	—
UDRT-RAD	1	3	—	1
Agalev	4	2	3	1
Ecolo	5	2	3	4
	212	212	183	181

(1) Nous donnons le nombre d'élus des diverses listes, sans tenir compte du fait que certains élus se présentaient comme « Indépendants » ou comme appartenant à un groupe allié mais différent du parti principal.

Pour 1981, il s'agit du nombre de sièges obtenus à l'issue du scrutin, sans tenir compte des démissions de certains élus de leur groupe d'origine.

(2) Y compris deux sénateurs RPW, élus grâce aux voix du PS (Province et cooptation).

TABLEAU V
Composition des Conseils de Communautés et de régions (1)
Elections de 1985

	Communauté française	Région wallonne	Conseil flamand
Socialistes	53	47	48
Sociaux chrétiens	30	26	74
Libéraux	37	26	33
FDF	4		
Volksunie	1	1	23
Vlaams Blok			1
UDRT-RAD	1		
Ecologistes	7	4	6
	133	104	185

(1) La composition des Conseils est celle résultant des élections et ne tient pas compte de l'exclusion de l'élu Volksunie des Conseils de la Communauté française et de la Région wallonne. On a beaucoup daubé le système de l'apparement provincial qui permet l'élection d'un candidat flamand à Nivelles ou d'un candidat francophone à Louvain. C'était bien à tort, car le système lui-même n'est pas en cause. Ce qui est incohérent c'est le maintien simultané d'une province s'étendant sur les trois régions et d'un mécanisme d'apparement provincial. Si l'on désire maintenir la province de Brabant et éviter le renouvellement de telles situations, il conviendrait de prévoir que pour cette province, l'attribution définitive des sièges se fasse au niveau de l'arrondissement.

Les *Sociaux chrétiens* se retrouvent à 69. Les gains CVP s'élèvent à 6, tandis que le PSC gagne 2 sièges.

La représentation *libérale* est réduite de 6 sièges, perdus par le PVV. Le PRL pour sa part, maintient son nombre d'élus.

Globalement, les quatre partis de la majorité sortante gagnent donc 2 sièges, ce qui permettra la reconduction de la formule gouvernementale mais face à une opposition socialiste dont les progrès sont plus importants que les siens.

Le FDF perd 3 des 6 sièges qu'il avait conquis en 1981. Rappelons que ce parti avait détenu jusqu'à 11 sièges en 1978.

Le *Rassemblement wallon* perd ses 2 sièges et n'est plus représenté à la Chambre, alors qu'il ne l'était déjà plus au Sénat en 1981.

La *Volksunie* perd 4 sièges et ne dispose plus que de 16 élus, tandis que le *Vlaams Blok* maintient son unique député.

L'UDRT voit sa représentation passer de 3 à 1 député.

Les *Ecologistes* seront désormais 9 au lieu de 4 à la Chambre. La composante francophone « Ecolo » gagne 3 sièges et le parti flamand « Agalev » en gagne 2 malgré un progrès en voix plus considérable. Il faut dire qu'« Agalev » manque 1 siège par absence de quorum.

La représentation parlementaire ne reflète pas complètement les mouvements électoraux en raison des particularités de la loi électorale et des hasards de l'attribution du dernier siège au niveau de chaque province. Cette année, il s'y ajoute des modifications dans la répartition des sièges à pourvoir entre les provinces, suite à l'évolution démographique. Les provinces flamandes voient le nombre de leurs sièges augmenter globalement de 2 aux dépens des provinces wallonnes.

Soulignons ainsi que les résultats électoraux de 1985, appliqués à la répartition des sièges telle qu'elle existait en 1981, auraient conduit rue de la Loi, 2 députés PRL en plus, 1 CVP et 1 SP en moins. Disons aussi que l'actuelle majorité a obtenu le dernier siège dans 7 provinces sur 9 (3 CVP, 3 PSC, 1 PRL), tandis que ce siège allait dans les 2 autres provinces, une fois au PS et une fois à la Volksunie. Ceci signifie qu'un transfert de voix relativement faible pourrait avoir des conséquences importantes au niveau des sièges.

Au *Sénat*, les résultats exprimés en sièges traduisent toujours moins fidèlement les mouvements de suffrages en raison des alliances et choix politiques opérés au niveau de l'élection des sénateurs provinciaux et cooptés. Nous nous bornerons à constater que les *Communistes* ne sont plus représentés, que les *Socialistes* gagnent 9 sièges (7 SP et 2 PS) et, avec 61 sièges, seront plus nombreux que les *Sociaux chrétiens*, 60 sièges, après un gain de 4 sièges. Les *Libéraux* seront 42, en

recul d'un siège, suite à une perte de 4 PVV, non compensée par le gain de 3 sièges PRL.

La majorité sortante gagne donc 3 sièges.

Le FDF perd 4 sièges et la *Volkunie* en perd 5.

L'UDRT perd son unique siège, tandis que les *Ecologistes* en gagnent ensemble un (progrès de 2 sièges Agalev et recul d'un siège Ecolo).

La composition des Conseils de Communautés et de régions est donnée au tableau V. Tout comme en 1981, aucun parti ne détient à lui seul la majorité absolue dans aucun des Conseils. Au Conseil flamand, la décision des Sociaux chrétiens et des Libéraux de former ensemble la majorité leur donne 107 sièges sur 185 ce qui, arithmétiquement, les met à l'abri de toute surprise.

Au Conseil de la Communauté française Sociaux chrétiens et Libéraux disposent de 67 sièges sur 133 (7), ce qui se situe à la limite.

Au Conseil de la région wallonne la situation est plus tangente encore et a donné lieu à polémique. Les Sociaux chrétiens et les Libéraux disposent de 52 sièges sur 104. On sait que l'Assemblée n'a pas validé l'élection du Sénateur *Volkunie* de l'arrondissement de Nivelles et que les 2 partis qui ont formé l'Exécutif libéral-social chrétien estiment disposer d'une voix de majorité (52 sur 103). L'avenir indiquera si et comment la région et la Communauté pourront être dirigées dans de telles conditions.

II. Les résultats par régions.

1. Les cantons flamands.

Dans les cantons flamands, c'est-à-dire ceux des quatre provinces flamandes et de l'arrondissement de Louvain, auxquels s'ajoutent les 5 cantons flamands de l'arrondissement de Bruxelles (Asse, Hal, Lennik, Meise et Vilvorde), la participation électorale a été de 94,80 % des inscrits, en légère baisse par rapport à 1981, mais en hausse vis-à-vis du scrutin européen.

Les bulletins blancs et nuls y représentent 7,23 %, soit un des pourcentages les plus faibles des vingt dernières années.

Les résultats des diverses listes, exprimés en pourcent des votes valables, sont repris au tableau VI. A la comparaison entre les élections

(7) Ou sur 132, selon que l'on estime que l'exclusion du Conseiller *Volkunie* réduit ou non le nombre total de sièges.

TABLEAU VI
Elections législatives de 1985 et de 1981
 Résultats pour la Chambre des Représentants
 Elections européennes de 1984
 Cantons flamands

	1985		1981		1984	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Électeurs inscrits	4.085.996		3.964.991		4.059.211	
Bulletins déposés	3.874.186	94,80	3.793.331	95,67	3.804.011	93,71
Blancs et nuls	280.209	7,23	284.412	7,50	423.388	11,13
Votes valables	3.593.977	92,77	3.508.919	92,50	3.380.623	88,87
<i>En % des votes valables</i>						
1. Extrême gauche	45.329	1,26	49.071	1,40	44.899	1,34
2. Communistes	17.627	0,49	45.736	1,30	24.733	0,73
3. SP	851.628	23,70	722.649	20,59	954.718	28,24
4. CVP	1.242.650	34,58	1.122.727	32,00	1.095.169	32,40
5. PVV	623.687	17,35	740.453	21,10	481.965	14,26
6. Volksunie	457.017	12,72	559.833	15,95	461.909	13,66
7. Vlaams Blok	79.119	2,20	62.187	1,77	68.426	2,02
8. UDRT-RAD	10.338	0,29	35.730	1,02	—	—
9. Agalev (Ecologistes)	220.700	6,14	140.717	4,01	243.351	7,20
10. Listes francophones (1)	30.880	0,85	22.996	0,65	5.453	0,15
11. Divers	15.002	0,42	6.820	0,21	—	—

(1) Il s'agit des listes des partis traditionnels (PS, PSC, PRL), du FDF, d'Ecolo et des listes chrétiennes SEP et PLC qui se présentaient dans les cinq cantons flamands de l'arrondissement de Bruxelles et de certaines d'entre elles dans l'arrondissement de Louvain.

législatives de 1985 et de 1981, nous avons ajouté les résultats des élections européennes de 1984.

Les listes *d'extrême gauche* (PVDA-SAP) régressent très légèrement et restent tout à fait marginales avec 1,2 % des suffrages valables.

Les *Communistes* disparaissent quasi de la carte politique. Obtenant 0,5 % des voix, ils demeurent au-dessous des partis d'extrême gauche.

Les *Socialistes* progressent de 3,1 % c'est-à-dire réalisent le meilleur gain de ce scrutin, mais restent nettement en deçà de leur score important réalisé aux élections européennes. Le SP, qui paraissait talonner le CVP, voit à nouveau se creuser l'écart entre le premier parti de Flandre et lui, tout en s'installant très nettement comme deuxième force politique du nord du pays. Les progrès du SP sont très généralisés en Flandre. Ils sont cependant un peu plus élevés à Louvain, au Limbourg et en Flandre orientale. Dans la province d'Anvers, ils sont plus faibles mais atteignent tout de même 2,22 %.

Les *Sociaux chrétiens* progressent de 2,6 %, confirmant le léger redressement entamé aux européennes mais surtout mettant fin à une longue période d'érosion électorale. Avec 34,6 %, le CVP reste donc le premier

parti des cantons flamands, mais il se situe encore très en deçà de ses meilleurs résultats des vingt dernières années. Pour fixer les idées, rappelons qu'au lendemain de la « rupture » de 1965, le CVP obtenait encore 43,8 %. Les résultats du CVP ne sont pas homogènes dans l'ensemble de la Flandre. En progrès net dans les deux Flandres et à Louvain (aux alentours de 3,5 %), il ne progresse que de 2,1 % à Anvers et est en recul au Limbourg.

Les *Libéraux* perdent 3,8 % et obtiennent 17,3 % des suffrages valables. Ce recul est parallèle à celui subi aux élections européennes, mais est de bien moindre ampleur. Le recul du PVV, qui est le seul parti de la majorité sortante à ne pas améliorer ses positions, doit cependant s'interpréter dans l'optique d'une évolution un peu plus longue. En 1981, en effet, le PVV avait réalisé de loin le plus beau résultat de son histoire et le niveau atteint aujourd'hui se situe encore parmi les plus élevés. Il dépasse celui du PLP de 1965. Le recul du PVV est général en Flandre mais il est le plus marqué à Louvain et en Flandre occidentale et moins net à Anvers et dans le Limbourg.

A ce stade de l'analyse, on peut dire que calculée au niveau des cantons, il existe une corrélation entre les gains du CVP et les pertes et rares gains du PVV entre 1981 et 1985. Cette corrélation est cependant d'une ampleur relativement faible. Elle souligne néanmoins qu'un certain nombre d'électeurs qui avaient quitté le CVP pour le PVV en 1981, ont dû lui revenir aujourd'hui. Il doit s'agir d'une partie de l'aile droite chrétienne qui n'approuvait pas la formule de gouvernement chrétiens-socialistes, mais bien celle de Martens V.

La *Volksunie* recule de 3,3 % et se retrouve à 12,7 % des suffrages valablement exprimés. Ce résultat confirme et amplifie la perte déjà subie aux élections européennes. A l'heure actuelle, la *Volksunie* se trouve au niveau de ses plus mauvais résultats des vingt dernières années et très en deçà de son maximum de 1971 (18,8 %). La *Volksunie* recule dans toutes les provinces, mais surtout dans les deux Flandres et le moins dans le Limbourg.

Le *Vlaams Blok* confirme aux législatives le léger progrès enregistré aux européennes et totalise 2,2 % des voix.

Le *RAD* (UDRT) est en net recul et ne recueille que 0,3 %.

Les *Ecologistes* (Agalev) progressent de 2,1 %, confirmant, mais dans une moindre mesure, leur succès aux élections européennes. Avec 6,1 % des votes valables de leur région, ils se situent au même niveau que leurs alter ego wallons, alors qu'en 1981 et en 1984, ils étaient en deçà de ceux-ci. Les progrès d'Agalev sont généraux, mais plus nets à Louvain, en Flandre occidentale et à Anvers.

Enfin, les *listes francophones* qui se présentaient à Louvain et dans les cinq cantons flamands de Bruxelles et les listes diverses recueillent ensemble 1,4 % des suffrages.

Terminons cette analyse des résultats dans les cantons flamands par deux remarques :

- Le taux de mobilité externe est de 8,8 contre 13 en 1981. Il s'agit donc d'une élection où les variations de voix sont d'ampleur moyenne. Nous verrons que les chiffres sont plus élevés en Wallonie et à Bruxelles.
- Les élections législatives confirment pour tous les partis les mouvements décelés aux élections européennes de 1984. Parfois les écarts sont réduits, parfois ils sont élargis, mais il n'y a aucune inversion de tendance.

2. *Les cantons wallons.*

Dans les cantons wallons, c'est-à-dire ceux des quatre provinces wallonnes et de l'arrondissement de Nivelles, la participation électorale a représenté 92,90 %, en baisse par rapport aux législatives de 1981. Les bulletins blancs et nuls sont en légère hausse puisqu'ils atteignent 7,82 % contre 7,28 % quatre ans plus tôt. Il vaut peut-être la peine de constater que les votes valables rapportés au nombre d'électeurs inscrits s'élèvent à 85,64 % en Wallonie contre 87,96 % en Flandre. Le pourcentage flamand appliqué au nombre d'électeurs inscrits en Wallonie aurait donné 50.000 votes valables de plus. Un élément partiel d'explication réside peut-être dans la structure d'âge de la population et du plus grand nombre de décès entre la date de clôture des listes et celle de l'élection en Wallonie par rapport à la Flandre.

Les listes d'*extrême gauche* (PTB-POS) progressent très légèrement mais en obtenant 0,7 % des voix, elles restent marginales et se situent sous leur niveau des élections européennes.

Les *Communistes* poursuivent leur recul et n'obtiennent plus que 2,5 % des suffrages, c'est-à-dire moins qu'en 1984. A titre de comparaison, disons qu'ils totalisaient encore 9,5 % des suffrages en 1965.

Les *Socialistes* gagnent 3,2 % des votes valables. Ils réalisent ainsi la meilleure progression de toutes les listes et atteignent 39,4 % de l'électorat wallon. Ce résultat est le meilleur de tous ceux enregistrés depuis la « rupture » de 1965. Les progrès socialistes sont inégalement répartis dans les diverses provinces. Le gain le plus élevé est réalisé dans la province de Namur (+6,77 %), viennent ensuite l'arrondissement de Nivelles (+3,21 %), les provinces de Liège (+2,98 %) et du Hai-

TABLEAU VII
Elections législatives de 1985 et de 1981
 Résultats pour la Chambre des Représentants
 Elections européennes de 1984
 Cantons wallons

	1985		1981		1984	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	2.188.435		2.172.114		2.185.715	
Bulletins déposés	2.033.262	92,90	2.035.286	93,70	1.998.882	91,45
Blancs et nuls	159.012	7,82	148.085	7,28	216.802	10,85
Votes valables	1.874.250	92,18	1.887.201	92,72	1.782.080	89,15
<i>En % des votes valables</i>						
1. Extrême gauche	12.305	0,66	6.657	0,36	18.504	1,05
2. Communistes	46.910	2,50	80.055	4,24	53.831	3,02
3. PS	739.350	39,45	683.539	36,22	685.500	38,47
4. Sociaux Chrétiens						
PSC	423.367	22,59	369.067	19,56	381.970	21,43
SEP	26.602	1,42	—	—	—	—
5. PRL	452.869	24,16	410.132	21,73	379.051	21,27
6. Listes wallonnes (1)						
+ FDF	11.075	0,59	134.156	7,10	95.319	5,34
7. UDRT	29.412	1,57	73.304	3,88	—	—
8. Ecologistes	116.810	6,23	116.057	6,15	167.905	9,42
9. Listes flamandes (2)	2.151	0,11	1.577	0,09	—	—
10. Divers	13.399	0,72	12.657	0,67	—	—

(1) En 1985 : Parti wallon. En 1981 : RW et autres listes wallonnes. En 1984 : PWE.

(2) Listes flamandes présentant des candidats dans l'arrondissement de Nivelles, soit listes traditionnelles (CVP, PVV, SP), soit listes communautaires (Volksunie et Vlaams Blok).

naut (+2,94 %). L'avance est au contraire fort réduite dans le Luxembourg.

Nous avons cherché s'il existait une corrélation entre les gains socialistes et les pertes de voix, pour ne pas dire la disparition des partis wallons. Calculée au niveau du canton, cette corrélation existe mais elle est de relativement faible ampleur. On peut donc dire que le PS a certainement récupéré des voix du Rassemblement wallon et de la liste « Wallon », mais n'en a repris qu'une partie.

Les *Sociaux chrétiens* se présentaient sous la bannière traditionnelle du PSC mais connaissaient une dissidence de gauche, « SEP ». Le PSC améliore son résultat de 3 % et en atteignant 22,6 %, il dépasse son résultat européen de 1984 et se situe à un niveau moyen par rapport à ceux des vingt dernières années. La liste SEP ne perce pas, puisqu'elle ne recueille que 1,4 % des voix. Les gains du PSC sont les plus nets à Nivelles (+4,80 %), d'ampleur un peu plus réduite dans le Hainaut et à Namur, moins élevés à Liège (+2,15 %) et très faibles au Luxembourg.

Les *Libéraux* progressent de 2,5 % et atteignent 24,2 % des votes valables. Ce progrès contraste avec le très léger recul enregistré lors des élections européennes. Avec 24,2 % des suffrages, le PRL se situe au-dessus de tous ses résultats depuis 1968 et fort près du résultat du PLP de 1965 (25,40 %). L'avance libérale est surtout sensible au Luxembourg (+5,11 %) et à Nivelles (+4,89 %). Elle est plus faible à Liège (+2,09 %), à Namur et dans le Hainaut.

Les listes « *Communautaires wallonnes* » ont pratiquement disparu de la scène politique. Alors que le Rassemblement wallon recueillait encore 5,46 % des votes en 1981 et que s'y ajoutaient d'autres listes wallonnes qui glanaient 1,64 % des suffrages, le Parti wallon et le FDF de l'arrondissement de Nivelles totalisent à peine 0,6 % des voix. Cette disparition des listes « *Communautaires* » wallonnes est évidemment l'épilogue d'une série de reculs électoraux, mais constitue un fait politique non négligeable lorsque l'on se rappelle que le Rassemblement wallon a recueilli jusqu'à 21 % des suffrages dans le sud du pays. Le phénomène est donc beaucoup plus profond qu'en Flandre, où les partis Communautaires, bien qu'en recul, représentent encore près de 15 % de l'électorat.

L'UDRT est en recul sensible puisqu'il passe de 3,9 % à 1,6 % des voix valables.

Les *Ecologistes* ne progressent pratiquement pas. Passant de 6,1 % à 6,2 % ils sont en très net recul par rapport à leur résultat européen. S'ils avancent encore dans le Hainaut et sont stables à Namur, ils reculent à Nivelles et dans les provinces de Liège et de Luxembourg. Il est trop tôt pour affirmer que l'on assiste, comme dans d'autres pays, au reflux de la vague écologiste, mais la chose n'est pas exclue.

Les listes *flamandes* et les listes *diverses* recueillent ensemble quelque 0,8 % des suffrages.

Tout comme en Flandre, les mouvements électoraux mis en lumière lors du scrutin européen se sont confirmés aux élections législatives. A l'exception du très léger recul du PRL qui s'est transformé en avance, les autres partis ont évolué comme les élections européennes le laissaient prévoir. Nous y voyons une nouvelle démonstration de ce que le réflexe de l'électeur a été beaucoup plus « belge » qu'« européen » lorsqu'il s'est rendu aux urnes en 1984.

Signalons que le taux de mobilité externe est de 10,5 %, soit légèrement inférieur à celui de 1981. Il indique cependant des variations d'une ampleur supérieure à la moyenne des années récentes et plus élevée que celles dégagées en Flandre lors de la présente élection.

3. Les cantons bruxellois.

Nous classons sous le vocable « cantons bruxellois » les huit cantons (8) qui englobent les dix-neuf communes de l'agglomération bruxelloise. Trois d'entre eux ne comprennent que des communes de l'agglomération, tandis que les cinq autres voient s'y ajouter des communes appartenant à la région flamande. Aucune commune wallonne n'y figure.

Dans ces cantons la participation électorale ne fut que de 88,70 %, soit près de 2,5 % de moins qu'en 1981 et nettement inférieure à ce qu'elle fut dans les deux autres régions du pays. Le nombre de bulletins blancs et nuls est en progression et atteint 7,54 % des bulletins déposés, un des plus hauts pourcentages des vingt dernières années. Les votes valables ne représentent en conséquence que 82 % des électeurs inscrits. Pour la première fois le nombre de votes valables exprimés aux législatives tombe sous le chiffre de 600.000, malgré l'élargissement du corps électoral résultant de l'abaissement du droit de vote à 18 ans réalisé en 1981. Comme ces huit cantons bruxellois comprennent un certain nombre de communes périphériques où la population diminue moins que dans l'agglomération, il y a gros à parier que la chute des suffrages valables est encore plus sensible pour les dix-neuf communes (9).

Les listes d'*extrême gauche* reculent très nettement et ne recueillent plus que 0,3 % des voix.

Les *Communistes* régressent comme dans les deux autres régions et ne totalisent plus que 1,2 % des suffrages.

Les *Socialistes* progressent ensemble de 4 % et totalisent 19,8 % des suffrages. Il faut remonter à 1974 pour trouver un résultat supérieur pour les deux listes socialistes prises ensemble, mais ce niveau est cependant bien inférieur à celui atteint par le PSB après la « rupture » de 1965, soit 26,3 % des voix. Le PS gagne 2,5 % des voix et obtient 14,8 % des suffrages, tandis que le SP avance de 1,5 % pour se situer au niveau de 5 %. A l'exception des européennes de 1984, le SP n'avait jamais atteint ce pourcentage.

Les *Sociaux chrétiens* progressent de 2,5 % pour atteindre 18,5 % des votes valables. Ce progrès est cependant réalisé grâce à l'avance du CVP

(8) Bruxelles, Anderlecht, Ixelles, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse, Schaerbeek et Uccle.

(9) A titre d'exemple les votes valables des 3 cantons de Bruxelles, Molenbeek et Saint-Gilles, qui groupent 6 communes de l'agglomération à l'exclusion de toute commune extérieure ont diminué de 25 % entre 1965 et 1985. Pendant la même époque le nombre de suffrages valables diminuait de 10 % pour l'ensemble des huit cantons.

TABLEAU VIII
 Elections législatives de 1985 et de 1981
 Résultats pour la Chambre des Représentants
 Elections européennes de 1984
 Cantons bruxellois

	1985		1981		1984	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	726.866		741.036		730.751	
Bulletins déposés	644.894	88,70	675.439	91,15	627.889	85,92
Blancs et nuls	48.632	7,54	46.682	6,91	64.755	10,31
Votes valables	596.262	92,46	628.757	93,09	563.134	89,69
<i>En % des votes valables</i>						
1. Extrême gauche	2.071	0,35	5.946	0,95	6.200	1,10
2. Communistes	7.154	1,20	13.201	2,10	8.805	1,56
3. Socialistes		(19,87)		(15,82)		(18,26)
PS	88.473	14,84	77.503	12,33	72.496	12,87
SP	29.985	5,03	21.937	3,49	30.331	5,39
4. Sociaux chrétiens		(18,43)		(16,04)		(16,51)
PSC	55.272	9,27	58.442	9,29	51.211	9,09
CVP	47.968	8,04	42.428	6,75	41.788	7,42
Autres listes chrétiennes	6.694	1,12	—	—	—	—
5. Libéraux		(30,59)		(21,51)		(30,93)
PRL	154.798	25,96	99.459	15,82	152.978	27,17
PVV	27.607	4,63	35.745	5,69	21.188	3,76
FDF	64.980	10,90	141.768	22,55	90.954	16,15
6. Autre liste wallonne ou francophone	749	0,13	2.682	0,43	3.044	0,54
7. Volksunie	20.360	3,41	27.704	4,40	23.016	4,09
8. Vlaams Blok	8.077	1,02	4.235	0,67	4.796	0,85
9. UDRT-RAD	30.020	5,03	54.691	8,70	—	—
10. Ecologistes		(6,53)		(5,53)		(10,01)
Ecolo	32.847	5,51	31.205	4,96	48.726	8,66
Agalev	6.077	1,02	3.555	0,57	7.601	1,35
11. Divers	15.130	2,54	8.256	1,30	—	—

(+1,3 %) et au résultat des deux listes dissidentes chrétiennes (SEP et PLC) qui obtiennent 1,2 %. Le PSC se maintient à son niveau de 1981, soit 9,3 %. Le résultat social chrétien d'ensemble figure parmi les plus faibles des vingt dernières années. C'est essentiellement le PSC qui est responsable de cet état de choses, car le CVP obtient un pourcentage assez voisin de la moyenne de ses résultats antérieurs.

Les *Libéraux*, selon qu'ils sont francophones ou flamands connaissent des fortunes diverses. Le PRL apparaît comme le net vainqueur des élections à Bruxelles. Il progresse de 10,2 % et confirme son titre de premier parti des cantons bruxellois acquis aux européennes de 1984. Avec 26,0 %, il ne rejoint cependant pas son maximum de 1965, où le PLP avait obtenu 33,45 % des suffrages. Le PRL a sans doute profité de la présence sur ses listes de MM. Simonet et Nols, encore

que le résultat de ce dernier ait été moins brillant qu'en 1984, et également du recul de l'UDRT. Les Libéraux flamands du PVV régressent de 1,1 %, c'est-à-dire beaucoup moins que partout ailleurs en Flandre, mais ils ne représentent que 4,6 % de l'électorat bruxellois.

Le FDF, qui avait été de 1971 à 1981 le premier parti des cantons bruxellois avec un maximum de 35,45 % en 1978, subit un nouveau recul qui confirme et amplifie celui de 1984. Par rapport aux dernières législatives, il perd 11,7 % des voix, soit plus de la moitié de ses électeurs. Il n'est plus que la troisième formation bruxelloise, après le PRL et le PS. Certes, plusieurs de ses élus se sont présentés sur d'autres listes, mais il n'en demeure pas moins que le FDF, moins que le Rassemblement Wallon mais bien plus que la Volksunie, connaît présentement des jours sombres.

La *Volksunie* recule de 1 % et se situe à 3,4 % des votes valables. Ce recul est moins net que celui subi en Flandre, mais situe néanmoins ce parti à l'un de ses plus bas niveaux depuis vingt ans.

Le *Vlaams Blok* progresse très légèrement et obtient 1 % des suffrages.

L'UDRT-RAD qui avait obtenu 8,7 % des voix en 1981, subit un recul sévère en perdant 3,7 %. Ce recul est sans doute dû en partie au passage de certains de ses dirigeants sur d'autres listes.

Les *Ecologistes* progressent globalement de 1 % et cette avance est partagée presque à égalité entre les deux composantes linguistiques du mouvement. Il est frappant de remarquer que les *Ecologistes* obtiennent quasi le même résultat dans les trois régions du pays, soit entre 6,1 % et 6,5 %.

Les *listes diverses*, dont certaines de droite ou d'extrême droite, glanent ensemble 2,7 % des suffrages, soit le double de celles de 1981, mais l'éparpillement est assez grand entre les six listes en question.

Dans les cantons bruxellois, comme dans ceux des autres régions, il apparaît très clairement que les élections européennes de 1984 annonçaient les mouvements de 1985. Certes certaines amplitudes de variation diffèrent de l'un à l'autre scrutin, mais on ne constate aucun retournement de tendance entre 1984 et 1985.

Il peut être intéressant de noter que le pourcentage des voix qui se sont portées sur des listes linguistiquement homogènes augmente. Les listes francophones recueillent 69,6 % des suffrages contre 64,9 % en 1981, tandis que les listes néerlandophones passent de 22 à 23 %. Les listes « mixtes » sont en recul (7,2 % contre 13,1 %), essentiellement sous l'effet du recul de l'UDRT-RAD, recul qui ne doit sans doute pas trouver son origine dans des questions linguistiques.

Disons enfin que le taux de mobilité externe s'élève à 18,3 contre 22,7 quatre ans plus tôt. Ce taux demeure très élevé, même si la multiplicité des listes ne le rend pas tout à fait comparable à ceux des deux autres régions.

Conclusions.

Quelques conclusions peuvent être tirées au terme de cette analyse.

La première nous paraît être que les élections européennes du 17 juin 1984 étaient annonciatrices du résultat de 1985. Certes, pour diverses listes, l'importance des progrès ou des reculs a été différente à un an de distance, mais tous les mouvements ont été confirmés. Il n'y eut donc pas rupture des tendances. C'est une caractéristique assez générale en Belgique qu'un scrutin intermédiaire, notamment communal, préfigure le résultat des élections législatives futures.

Les élections du 13 octobre 1985 resteront celles de transferts de voix d'amplitude moyenne. On n'assista pas à une « rupture » comme en 1965, ni à un très large mouvement des suffrages comme en 1981, mais pas non plus à une stabilité pareille à celle de 1978.

La caractéristique la plus nette de ce scrutin est sans doute le double succès des partis de la majorité sortante et de l'opposition socialiste. Ceci est un phénomène exceptionnel. Il est rare en effet que les partis qui ont soutenu le gouvernement se voient récompensés par l'électeur, mais il est plus rare encore que ce renforcement de la majorité aille de pair avec un progrès de l'opposition. Or, en 1985, la majorité progresse de 2,26 % des voix et l'opposition socialiste de 3,25 %. Les partis chrétiens et libéraux sont désormais majoritaires pour l'ensemble du pays (50,21 % des suffrages valables) et ils le sont dans 14 des 16 arrondissements flamands et dans 6 des 13 arrondissements wallons.

Ce double succès des partis de la majorité et des Socialistes trouve évidemment son origine dans la profonde défaite des listes « Communistes » qui, toutes ensemble, perdent 5,01 % des voix. Ce recul signifie la disparition de ces listes en Wallonie, leur très profond recul à Bruxelles et leur insuccès en Flandre.

Les progrès des Ecologistes, bien que réels, indiquent cependant un tassement par rapport aux élections européennes ; la question peut donc être posée de savoir si le mouvement n'est pas déjà entré dans sa phase descendante.

Politiquement la majorité sortante est renforcée et reconduite au niveau national. S'il ne devrait guère y avoir de problèmes du côté de

l'Exécutif flamand, disposant d'une confortable majorité au sein de son Conseil, la situation est plus délicate à la Communauté française et extrêmement fragile à la Région wallonne où les partis qui composent l'Exécutif ne représentent que 46,8 % des électeurs.

Enfin et pour clore, constatons que la fameuse « bipolarisation » dont on faisait tant de cas a, pour l'heure, bien du plomb dans l'aile. Certes, un sage nous a enseigné à ne « jamais, dire *jamais* en politique », mais nous demeurons persuadé que le système des trois « familles » dominantes reste profondément ancré dans le comportement électoral belge.

Summary : Analysis of the general election of 1985 in Belgium.

The main characteristics of the elections of 13th October 1985 seem to be the following.

The turnout, as appears from the number of laid down ballot papers in relation to the number of registered voters, is slightly declining compared with 1981. It indeed amounted to 93.59 %, against 94.56 % four years before. This rate of participation averages those of previous elections.

The number of blank and spoilt ballot papers is rising very slightly. It totalled 7.45 % for the House of Representatives, against 7.37 % in 1981. This is again an average percentage compared with the previous general elections. It is considerably lower than the number of blank and spoilt ballot papers at the European elections of both 1979 and 1984.

The extent of the shifts in votes is much lower than in 1981 and also averages those of the last year's elections.

The votes are moving in a very similar way in the three regions of the country, although with one notable exception: the loss suffered by the PVV in Flanders. Apart from that, the Christian Democrats are registering a gain in the northern and southern parts of the country as well as in Brussels as far as the CVP is concerned; the extent of the Socialist advance is the same in the three regions; the loss suffered by the nationalist parties is general and the « green » lists are reinforcing their breakthrough everywhere.

The parties of the outgoing coalition are improving their result, which very seldom happens at Belgian elections: Christian Democrats and Liberals are indeed progressing by 2.26 %. Another noteworthy element, however, is the fact that the ahead movement of the main opposition parties is even more important than the majority's as the Socialists

obtained 3.25 % more of the valid votes. Of course this double success took place at the expense of the nationalist parties, the Communists and some smaller lists.

The shift in seats does not exactly reflect the shift in votes, because of a different distribution of the seats between the provinces, on the one hand, due to the variations in the number of inhabitants, and because of the concentration on certain lists of the allocation of the last seat, on the other.

